



Non respect de permis de construire

Par **Jeannot21**, le **01/08/2011 à 10:08**

Bonjour,

j'habite une petite commune (1800 h) où il y a une zone artisanale.

Je me suis aperçu que des bâtiments à usage professionnel sont occupés en parties par des locataires .

En consultant les permis de construire ,ce sont des bureaux ou des stockages qui sont déclarés.

ils ont manifestement été transformés en appartements.

les permis de construire datent de juillet et décembre 2009.

que puis-je faire pour dénoncer ces pratiques et pourquoi pas remettre tout en ordre? y a-t-il prescription?

merci d'avance pour vos réponses

Par **amajuris**, le **01/08/2011 à 14:57**

bjr,

quel est votre préjudice dans cette affaire ?

posez la question à la mairie de votre commune, ils devraient pouvoir vous répondre.

cdt

Par **Jeannot21**, le **02/08/2011 à 11:27**

bonjour,

Le Maire ne me répond pas,il n'a pas l'intension de faire quelque chose;
il ferme les yeux quand il s'agit de certaines personnes.

Mon préjudice,c'est que mes impôts locaux ne servent pas à amener de l'activité dans la zone
artisanale,mais a permettre à des entreprises de magouiller sur des terrains qu'ils ont payés
très peu chers.

cordialement